



LES VOYAGES

La Libre



Açores, paradis vert de l'Atlantique



La Libre Planète

Du 6 au 14 juin 2025



  
*Preference*

**Preference Travel Team**

Lic. A 1652

Rue des Francs 79 boîte 4 – 1040 Bruxelles

Tél : 02/647 30 00

info@preference.be | www.preference.be

# VOTRE PROGRAMME :

**BRUXELLES → LISBONNE → HORTA (FAIAL)**

**VENDREDI 6 JUIN**

En fin de matinée, envol de Bruxelles à destination d'Horta, via Lisbonne, avec la compagnie aérienne Tap Air Portugal.

Déjeuner libre dans l'avion.

Arrivée à Lisbonne et connexion avec le vol à destination d'Horta.

Arrivée dans le courant d'après-midi à Horta, sur l'île de Faial et accueil par votre guide local francophone.

Faial est située dans le groupe central de l'archipel des Açores et fait partie des « îles du triangle », aux côtés de São Jorge et de Pico. Elle doit son nom à la présence abondante de « faias » (hêtres), bien que, parmi les îles de l'archipel, elle soit également la plus riche en hortensias. De différentes nuances de bleu, ces fleurs ornent les maisons, délimitent les champs et bordent les routes, ce qui lui vaut le joli surnom d'« île bleue ».

Comme toutes les îles des Açores, Faial est d'origine volcanique. Sa dernière éruption remonte au volcan Capelinhos, qui a eu lieu du 27 septembre 1957 au 24 octobre 1958. Cette éruption a englouti un village de pêcheurs, dont il ne reste plus que le phare. Aujourd'hui, le volcan des Capelinhos est menacé par l'érosion et pourrait bientôt disparaître.

Transfert vers l'hôtel et installation.

Dîner et nuitée à l'hôtel **Pousada Forte da Horta 4\*** (3 nuits).

*Edifiée sur la baie de Horta et classée monument national en 1947, la Pousada est aménagée dans une forteresse datant du 15<sup>e</sup> siècle. Pendant votre séjour, vous pourrez profiter de la piscine extérieure, de la plage située à seulement 8 minutes à pied et d'une vue somptueuse sur l'île de Pico et sur la marina.*



Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour une journée à la découverte de Faial.

Premier arrêt à **Ponta da Espalamaca**, qui offre une vue unique sur la baie d'Horta et le majestueux Pico Mountain.

Route vers la vallée des Flamengos pour arriver à la **caldeira Do Faial**. Située dans la zone centrale de l'île, avec ses 400m de profondeur et ses 2km de diamètre, il s'agit de l'une des plus grandes attractions de l'île.



Poursuite jusqu'à **Ponta dos Capelinhos**, où le paysage a été complètement modifié après l'éruption de 1957-58 qui a agrandi l'île de 2,5 km<sup>2</sup>.

**Visite du Centre d'interprétation qui explique l'activité géologique de la région.**

Déjeuner dans un restaurant local.

En après-midi, retour à **Horta et visite de la capitale de l'île de Faial**.

La ville doit son nom de Jos van Huerter, gouverneur des Açores au 15<sup>e</sup> siècle et personnalité issue de l'immigration flamande dans ces îles. La ville a été rendue célèbre par le câble sous-marin de relais télégraphique qui la reliait à Lisbonne dès 1893 puis jusqu'à l'Amérique. Cette liaison faisait de la ville un centre mondial de télécommunication à une époque où les satellites n'existaient pas.

La capitale de l'île est connue pour sa **marina colorée, l'une des plus animées et célèbres au monde**.

À Faial, la visite de la marina d'Horta s'impose, en raison de l'animation des yachts qui y jettent l'ancre et de la grande exposition à ciel ouvert de peintures, réalisées spontanément par tous les marins qui la visitent. Personne ne sait ni comment, ni quand cela a commencé, mais probablement qu'un beau jour, un membre d'équipage d'un voilier a décidé de laisser un souvenir peint de son séjour à l'île de Faial, sur la jetée des docks.



Dîner dans un restaurant local.

Nuit à l'hôtel Pousada Forte da Horta 4\*.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ vers le port d'Horta pour y prendre le ferry à destination de l'île voisine de **Pico**.

Située à seulement 6 km de Faial, l'île de Pico est la deuxième plus grande de l'archipel en termes de superficie. Cependant, elle reste peu peuplée. Pico tire son nom du volcan qui la domine, culminant à 2531 mètres, faisant de lui le plus haut sommet des Açores et le point culminant du Portugal.



Surnommée « l'île noire » par les habitants, en raison de la couleur sombre de ses terres volcaniques, Pico n'est cependant pas un territoire unidimensionnel. Sur cette terre fertile, façonnée par l'activité volcanique, prospèrent des massifs de fleurs tels que les azalées et les rhododendrons, des plantes endémiques, ainsi que des dragonniers et des figuiers. Ses pâturages verdoyants, où paissent les vaches, nourrissent la production du fameux fromage de Pico, reconnu pour sa douceur et sa qualité.

Arrivée au village de **Madalena**, route en longeant la côte, et en passant par Cachorro. **Découverte d'un gouffre sauvage où la mer vient se briser sur des rochers de lave.**

Déjeuner dans un restaurant local.

Continuation vers Lajes do Pico et **visite du musée des Baleiniers**.

Fermé depuis la fin de la chasse à la baleine, l'usine abrite un musée retraçant le traitement de ces géants de mers. Rien n'était perdu, pas même les os que l'on transformait en farine. Les énormes chaudières, les couteaux à découper le cachalot ou encore le plan incliné où étaient dépecés les cétacés sont restés en état.

Retour à Faial en ferry.

Dîner dans un restaurant local.

Nuit à l'hôtel Pousada Forte da Horta 4\*.

Après le petit-déjeuner, transfert à l'aéroport d'Horta et envol à destination de **Terceira**.

Située au cœur de l'archipel des Açores, l'île de Terceira s'étend sur 401,9 km<sup>2</sup>, avec une longueur de 30 km et une largeur de 17,5 km. Son relief est principalement composé de collines et d'un cratère volcanique, son point culminant étant le sommet de la Serra de Santa Barbara, à 1021 mètres d'altitude. Deuxième île la plus peuplée de l'archipel, la majorité de ses habitants vit sur le littoral, tandis que l'intérieur de l'île est constitué de collines et de petits lacs volcaniques. À l'ouest de l'île se trouve la ville de Praia da Vitória, où se situe la seule plage de sable de l'île, très prisée pendant l'été.

Terceira fut découverte entre 1430 et 1450, lors de l'exploration du territoire par les Portugais. En 1445, Henri le Navigateur accorda à Jácome de Bruges, un gentilhomme flamand, la seigneurie de l'île. Ce dernier reçut pour mission d'établir des colonies flamandes sur l'île. Bien que les immigrants flamands se soient rapidement adaptés aux coutumes portugaises et locales, leur héritage demeure à travers des éléments tels que les moulins à vent et certains traits physiques, comme les cheveux blonds et les yeux bleus, toujours présents aujourd'hui. L'île est d'ailleurs surnommée « l'île des Flamands ».

Arrivée à Terceira et accueil par votre guide local francophone.

Déjeuner dans un restaurant local.

En après-midi, visite à pied **d'Angra do Heroísmo** et de ses principaux monuments : le Couvent de São, le Palais Bettencourt, la cathédrale des Açores, le Couvent da Esperança, le Théâtre Angrense, le Palais des Capitaines Généraux, le Jardin Duque da Terceira, la Place Velha, la Mairie, l'Église de la Miséricorde, le Port de Plaisance de Angra do Heroísmo avec vue sur la Forteresse de Saint-Jean-Baptiste.



**La ville est classée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO** et sa richesse architecturale témoigne de l'époque des grandes découvertes maritimes.

Dîner dans un restaurant local et nuit à **l'hôtel Zenite Boutique 4\*** (1 nuit).

La vision et l'engagement de son propriétaire, João Luís Gonçalves, ont permis de relever le défi de transformer les ruines d'un manoir du 18<sup>e</sup> siècle en un hôtel urbain doté de tous les équipements nécessaires.



Petit déjeuner à l'hôtel.

En matinée, route à la **découverte de l'île de Terceira en passant par Monte Brasil, Sao Sebastiao, Praia da Vitoria et Serra do Cume.**

Déjeuner en cours de visite.

Ensuite, direction la **grotte «Algar do Carvão»**, une cheminée volcanique de 90m de profondeur, formée il y a environ 3200 ans.

En fin d'après-midi, transfert vers l'aéroport de Terceira et vol vers Sao Miguel.

Accueil par votre guide local francophone et transfert vers l'hôtel Verde Mar 5\*.

Installation, dîner et nuit à **l'hôtel Verde Mar 5\*** (4 nuits).

L'hôtel Verde Mar, situé sur la plage de Monte Verde sur l'île de São Miguel, offre une vue unique sur la côte nord de l'île et l'océan Atlantique. Entre la ville pittoresque de Ribeira Grande et la mer, ce nouvel hôtel s'inspire de la nature açorienne et de ses origines volcaniques, alliant confort et expériences.



Petit déjeuner à l'hôtel.

En matinée, visite guidée de la ville de **Ponta Delgada**.



Ponta Delgada est la capitale administrative et le centre économique le plus important de la région autonome des Açores. Sa population est de 67 287 habitants (selon le recensement de 2021). Vieille de plus de cinq siècles, la ville a une topographie relativement plate et présente de nos jours un aspect moderne et cosmopolite.

Déjeuner libre.



**Route vers Lagoa do Fogo, l'un des plus beaux sites de l'île !**

Plusieurs belvédères sur la route permettent de contempler toute la splendeur de l'endroit. Le lac bleu au fond d'un cratère volcanique apparaît comme suspendu entre ciel et mer.

En chemin vers Ribeira Grande, arrêt à **Caldeira Velha, un petit bassin aménagé en dessous d'une cascade d'eau naturelle et chaude (environ 38°C)**.

**Arrivée à Ribeira Grande et visite de son centre historique.**

Ribeira Grande, aux côtés de Ponta Delgada, est l'une des villes les plus remarquables de São Miguel. Les premiers colons s'y installèrent au début du 16<sup>e</sup> siècle, et y implantèrent de nombreux moulins qui favorisèrent la production de lin et de laine, contribuant ainsi à la prospérité de la ville. Son apogée survint au 18<sup>e</sup> siècle, avec l'arrivée de colons français travaillant pour de grandes manufactures fondées par Colbert II. Aujourd'hui, Ribeira Grande est une petite ville florissante, dont le centre historique abrite des bâtiments typiques de l'architecture açorienne de l'époque.

Dîner et nuit à l'hôtel Verde Mar 5\*.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ vers la **fabrique de thé Gorreana, la seule plantation de thé en Europe !** Fondée en 1883 par Ermelinda Pacheco Gago da Câmara, cette entreprise est restée depuis lors une affaire familiale. Le climat humide et pluvieux, la température douce, ainsi que le sol acide et volcanique, ont permis la production d'un thé vert et noir de qualité.



Ensuite, promenade à pied dans le petit village de Furnas, réputé pour ses sources thermales et ses geysers qui produisent des eaux riches en bicarbonate de sodium, bore, fluor et des dégagements de dioxyde de carbone.

Continuation avec une **promenade dans le jardin botanique de Terra Nostra, considéré comme l'un des plus beaux jardins privés d'Europe.** La chaleur du site et son humidité constante explique sa luxuriance tropicale.



Déjeuner dans un restaurant local.

Après le repas, continuation à travers le relief accidenté de la côte nord-est pour arriver au **Parc Ribeira dos Caldeirões**. Promenade à travers ce petit endroit de paradis, composé de cascades et d'une nature luxuriante.

Retour Ribeira Grande en fin de journée.

Dîner et nuit à l'hôtel Verde Mar 5\*.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ vers le port et embarquement pour une **excursion d'observation de cétacés**.

Escale incontournable des navigateurs ayant entrepris la Transatlantique, les Açores sont aussi le lieu de passage, voire de résidence, de plus d'une vingtaine d'espèces de cétacés. Ce nombre est impressionnant étant donné qu'il correspond à un tiers de la totalité des espèces existant dans un écosystème unique. On considère d'ailleurs l'archipel comme l'un des plus grands sanctuaires de baleines au monde.

Aux Açores, on peut observer des cétacés durant toute l'année. Les dauphins tachetés, les cachalots, les rorquals boréaux et les baleines à fanons sont plus fréquents en été.



- *Même s'il est rare de ne rien voir, nous ne pouvons pas garantir l'observation des cétacés.*
- *Cette excursion est sujette aux conditions météorologiques.*

Déjeuner dans un restaurant local.

En après-midi, départ pour une excursion à la **caldeira de Sete Cidades, merveille des Açores**. Promenade au belvédère Vista Do Rei, avec un magnifique panorama sur les deux lacs et sur le village de Sete Cidades.



Continuation avec la **visite du village de Sete Cidades**.

La journée se clôturera par une **visite d'une plantation d'ananas**.

La culture de l'ananas aux Açores remonte au 19<sup>e</sup> siècle. Les Açores sont en effet le seul endroit au monde où ce fruit est cultivé en grande quantité sous serre, en raison des températures insuffisantes durant l'hiver. Afin de compenser les coûts de production élevés, l'Union européenne accorde une subvention de 2€/kg aux producteurs locaux.

Retour à l'hôtel.

Dîner d'adieu dans un restaurant local. Nuit à l'hôtel Verde Mar 5\*.

Petit déjeuner et check-out.

Transfert vers l'aéroport de Sao Miguel.

En milieu de matinée, envol vers Bruxelles via Lisbonne avec la compagnie aérienne TAP Air Portugal.

Arrivée à Bruxelles en soirée.

**- FIN DE VOTRE SEJOUR -**

**REMARQUES IMPORTANTES :**

POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION DE LEURS **CARTE D'IDENTITE** EN COURS DE VALIDITE. POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.

**LES PHOTOS SONT PRESENTES A TITRE ILLUSTRATIF ET SONT NON CONTRACTUELLES.**

**L'ORDRE DES VISITES POURRAIT ETRE MODIFIE SI BESOIN ET ADAPTE EN FONCTION DES NORMES EN VIGUEUR AU MOMENT DU VOYAGE POUR LE BON DEROULEMENT DE CELUI-CI.**

**ATTENTION, LES VISITES DES CENTRES HISTORIQUES ET DES SITES SE FONT A PIED ET DEMANDENT DONC UNE AISANCE DE MOBILITE.**

# Le prix

SUR BASE DE MINIMUM 15 PARTICIPANTS.

**PRIX PRESTO JUSQU'AU 28/02/2025 : 3.895 €**

**A PARTIR DU 01/03, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : 4.145 €**

**LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : 995 €**

## CE PRIX COMPREND :

- ✍ Les vols internationaux à bord de la compagnie aérienne TAP Air Portugal.
- ✍ Les vols nationaux à bord de la compagnie aérienne SATA Air Açores.
- ✍ Les taxes d'aéroport (sous réserve de modifications par les compagnies aériennes)
- ✍ Les services de guides locaux parlant français.
- ✍ Les transferts en véhicule climatisé.
- ✍ Le logement en chambre double aux hôtels mentionnés ou similaire.
- ✍ Les repas mentionnés dans le programme.
- ✍ Les visites et excursions prévues au programme.
- ✍ L'excursion d'observation de cétacés.
- ✍ L'accompagnement des Voyages de la Libre de Bruxelles à Bruxelles.
- ✍ La prime du fond garantie voyage.
- ✍ La TVA d'application.
- ✍ Les attentions de la Libre.

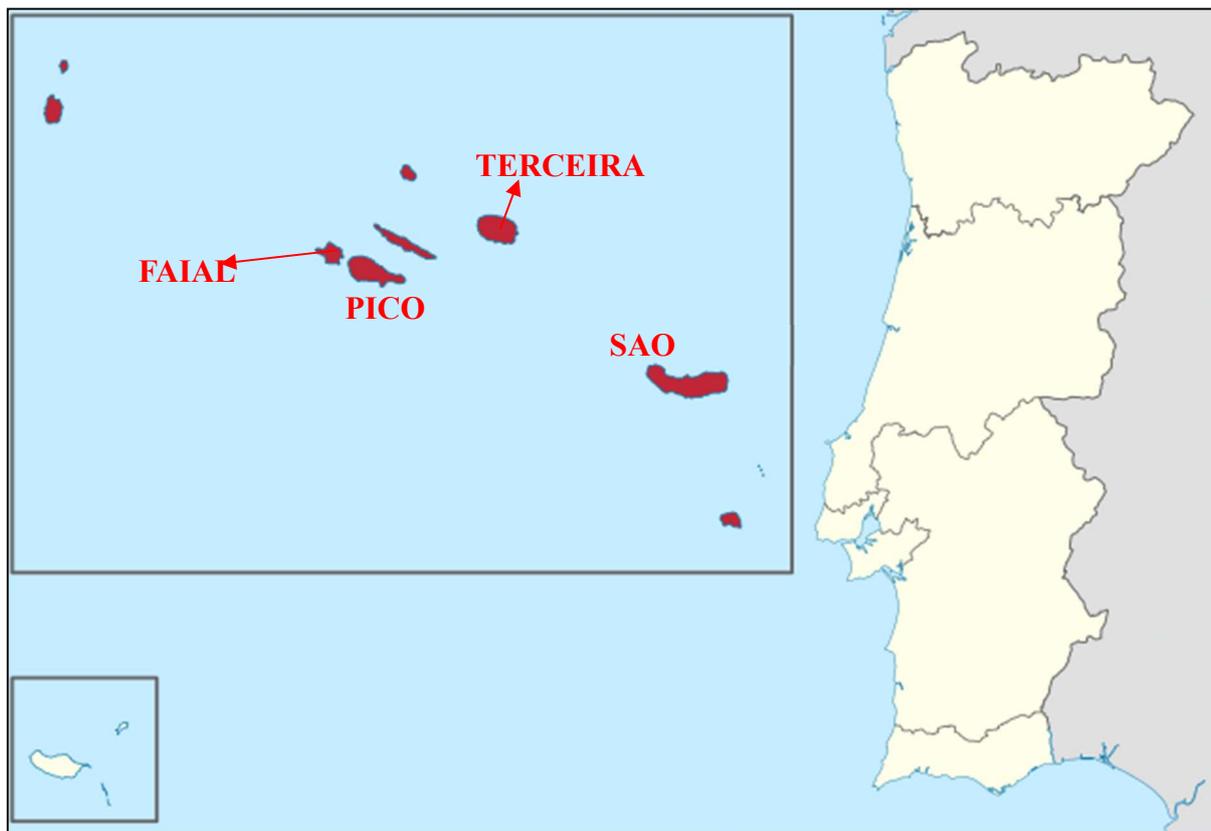
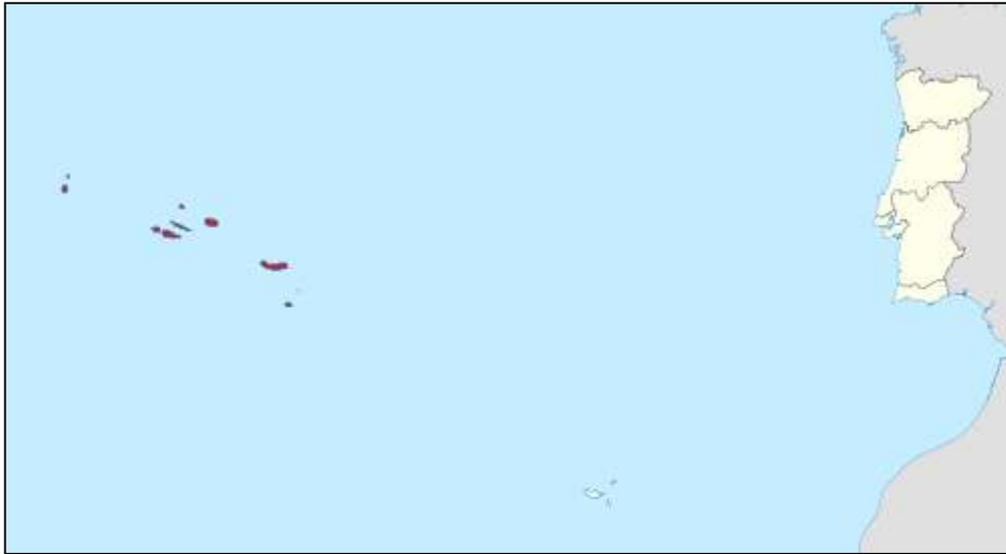
## CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✍ Les boissons.
- ✍ Les déjeuners des jours 1, 6 et 9.
- ✍ Les pourboires et les dépenses personnelles.
- ✍ Les assurances.

---

Les prix sont calculés de bonne foi en date du 28/01/2025

# CARTOGRAPHIE



**A RENVoyer CHEZ :** **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (Lic. A 1652)  
 RUE DES FRANCS 79/4 - 1040 BRUXELLES  
 TEL : 02/647 30 00  
 INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE  
 DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 17H (SUR RENDEZ-VOUS)

JE, SOUSSIGNE,

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

N° POSTAL : ..... LOCALITE : .....

TELEPHONE : ..... GSM : ..... FAX : .....

ADRESSE E-MAIL : .....

**RESERVE** ..... **PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE**

**DONNEES PASSAGER N°1** (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LA CARTE D'IDENTITE)

NOM : ..... PRENOM : ..... M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : ..... NATIONALITE : .....

N° DE CARTE D'IDENTITE : ..... DATE D'EMISSION : ..... DATE D'EXPIRATION : ..

---

**DONNEES PASSAGER N°2** (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LA CARTE D'IDENTITE)

NOM : ..... PRENOM : ..... M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : ..... NATIONALITE : .....

N° DE CARTE D'IDENTITE : ..... DATE D'EMISSION : ..... DATE D'EXPIRATION : .....

**TYPE DE CHAMBRE :**  DOUBLE A 1 LIT  DOUBLE A 2 LITS  DOUBLE A PARTAGER  SINGLE

**EN OPTION :** ASSURANCE AUPRÈS DE « XPLORASSUR »

ANNULATION 100% (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE

JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE (ANNULATION+ASSISTANCE+BAGAGES+EPIDEMIES DONT COVID) – PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE

JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

- PRIX :**
- PRIX PRESTO JUSQU'AU 28/02 : 3.895 €**
  - APRES LE 28/02 - LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **4.145 €**
  - LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **995 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

**UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE A LA RESERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.**

**SI VOUS SOUHAITEZ SOUSCRIRE À L'ASSURANCE, MERCI DE BIEN VOULOIR AJOUTER LE MONTANT TOTAL DE LA PRIME D'ASSURANCE AUX 30% D'ACOMPTE.**

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 6 MAI 2025.

**PAIEMENTS :**

- IBAN :** BE92 7440 6349 9223
- SWIFT/BIC :** KREDBEBB
- REFERENCE :** AÇORES VLL D.3851

*EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTÉES.*

PAR LA PRÉSENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE À FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES À FORFAIT (DISPONIBLE À LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTÉ D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT A ....., LE .....

**SIGNATURE POUR ACCORD :**

## CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1<sup>er</sup> décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

### 1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

### 2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur.

En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

### 3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

### 4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

### 5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

### 6. CESSION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

### 7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

### 8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

### 9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

### 10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

### 11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

### 12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière  
par le Fonds de Garantie Voyages®  
[www.fgv.be](http://www.fgv.be)